

Colloque « Créer un jardin pour accompagner le soin » Vendredi 30 juin 2017 à Marseille

Appel à posters

Les établissements sanitaires et sociaux intéressés peuvent présenter leurs projets/leurs réalisations de jardins thérapeutiques sous la forme d'un poster. L'accent sera alors mis sur les intérêts particuliers du jardin thérapeutique par rapport au public visé, les éléments favorisant, les éléments freinant, les points de vigilance et les aspects positifs non attendus.

Le contenu du poster doit être exposé dans un seul document comportant le titre du poster, un résumé de **2800 à 3000 signes (soit 500 mots maximum)**, plusieurs illustrations (croquis, esquisses, plan paysager, etc.), un encart sur le budget et les fonds mobilisés, accompagnées du nom de la structure, du/des nom(s), prénom(s), affiliation(s) scientifique(s) et institutionnelle(s) du ou des auteur(s).

Le poster sera uniquement soumis en format PDF à l'adresse mail : elodie.petard@cres-paca.org. Un lien vers un site de téléchargement est envisageable.

Date limite de soumission des propositions : le 15 avril 2017

L'auteur recevra une confirmation de dépôt. Le comité de pilotage confirmera si les posters sont retenus ou pas. S'il ne sélectionne pas les propositions de posters, le comité technique se réserve un droit de regard sur les posters.

Réponse du comité de pilotage : 15 mai 2017

Les posters retenus donneront lieu à deux formes de publication :

Durant le colloque : un document A4 dans le dossier du participant avec l'ensemble des posters retenus.

À l'issue du colloque : la mise en ligne numérique de l'ensemble des posters.

Le local réservé à l'affichage des posters nécessite que les caractéristiques suivantes soient respectées : format A0, orientation portrait, 118,9 cm x 84,1 cm. Nous recommandons de ne pas composer le poster avec un ensemble de petits documents (ex. plusieurs documents A4 unifiés), mais d'utiliser une feuille unique. Les dimensions dépassant celles indiquées ne pourront pas être acceptées, mais des dimensions inférieures le seront.

Chaque participant disposera de trois à cinq minutes (selon le nombre de présentations retenues) pour présenter oralement son poster (en français), lors d'une session qui sera prévue dans le programme du colloque.